

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 juillet 2017, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

RÉSOLUTION : 2017-07-217: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-218: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Modification au système de chauffage de l'Hôtel de ville mandat à l'ingénieur et demandes soumissions.
8. A) Travaux excédentaires pour le remplacement des portes et fenêtres de l'Hôtel

- de Ville. (sortie de secours et chaufferie)
B) Achat et pose de stores pour la bibliothèque et le CLE
9. A) Demande de dérogation mineure pour le 380 rue du Centenaire
B) Demande de dérogation mineure pour l'installation de panneaux-réclame
 10. Demande de la Fabrique de Sainte-Thècle
 11. Vacances des employés
 12. A) OMH/Adoption de la révision budgétaire 2017
B) Nomination d'un représentant pour le regroupement des OMH
 13. Politique de soutien financier aux organismes à but non lucrative.
 14. FQM/
A) projet d'Oléoduc
B) Congrès 2017
 15. Ville de Shawinigan/nouvelle politique de tarification des non-résidents.
 16. Déneigement des chemins d'hiver.
 17. Demandes d'aide financière:
A) Épicerie Grano-Vrac/nouveau commerce
B) Club Quad Mékinac (2011) Inc. /participation financière
C) Maison des Jeunes/pour embauche animateur (avantages sociaux et 0.50\$ de l'heure.
D) Moisson Mauricie/demande de financement
 18. Demandes diverses :
A) DekHockey/espace de rangement pour équipement et drainage
B) Noël des enfants/demande de commandite.
C) Claude Arcand/disposition de la salle Aubin pour pratique musical
 19. Offre de service pour installation d'internet à la Caserne
 20. Engagement d'un musicien et des agents de sécurité pour le 12 août 2017.
 21. SPA Mauricie/ Tarification pour les chien et chats
 22. Invitation Omnium de golf Mékinac
 23. Période de questions de l'assistance

24. Affaires nouvelles:
A) Publicité Z Tété
B) Affichage du poste de brigadier scolaire
- 25 Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-219: Adoption du procès-verbal des séances du mois de juin 2017

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance de juin 2017

Ministre du Tourisme, Ministre responsable de la région de la Mauricie

Madame Julie Boulet nous informe qu'elle nous accordé une subvention de 200\$ pour la Fête nationale.

L'Association des Personnes Aidants de la Vallée-de-la-Batiscan

Les Aidants Naturels nous envoie leurs bulletins ou ont trouvent différentes activités qui auront lieu dans le courant de l'été.

Carrefour Jeunesse Emploi de Mékinac

La CJE nous envoie un exemplaire de leur rapport annuel pour l'année 2016-2017.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe de la réception du formulaire de cautionnement 95 400 amendé et du mandat de supervision amendé sont conformes aux exigences par la commission. Ces deux documents sont versés au dossier de Georges Paquin Excavation et Terrassement et fils s.e.n.c. pour référence ultérieur.

Développement économique du Canada

Le DÉC nous informe de la date limite pour le Programme d'infrastructure communautaire (PIC150). Nous avons jusqu'au 31 décembre 2017 pour faire la réclamation des frais pour l'aménagement de l'Hôtel de Ville.

Héma Québec

HQ nous informe de la prochaine collecte de sang qui aura lieu, lundi 24 juillet de 13h30 à 20h00 à la Salle Aubin. L'objectif à atteindre 95 donateurs.

Société d'aide au développement des collectivités

La SADC nous envoie le rapport annuel 2016-2017 qui démontre que 683 571\$ ont été investis sans 17 entreprises d'ici. Nous comptons 17 prêts, 24 emplois créés et 29 emplois maintenues.

TechnoRem

Il nous informe sur l'application de l'article 68 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

RÉSOLUTION : 2017-07-220: Dépôt de la correspondance de juin 2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Trudel et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juin 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-221: Approbation des comptes de juin 2017

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juin 2017 au montant de 406 993.03 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Michel Rheault demande de baisser l'enseigne du débarcadère du lac des Chicots et il demande aussi d'envoyer des lettres aux propriétaires qui font leur gazon sur le bord du lac Croche.

RÉSOLUTION : 2017-07-222 : Modification au système de chauffage de l'Hôtel de Ville/mandat à l'ingénieur et demande de soumissions

CONSIDÉRANT la rencontre avec Daniel Juneau, ingénieur de MESAR, qui est venu

expliquer aux membres du conseil les options suggérées pour le remplace des chaudières de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Prend l'option 5 suggéré par l'ingénieur des Consultants MESAR; soit 1 nouvelle chaudière au mazout, et conserver une ancienne chaudière en ajoutant des contrôles DDC.
- Accepte d'augmenter les honoraires de l'ingénieur de 2 500 \$ pour effectuer la conception supplémentaire, relevé sur place et vérification des dessins d'atelier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-223: Travaux excédentaires pour le remplacement des portes et fenêtres de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité rénove des fenêtres et des portes de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que sur le devis, la fenêtre et la porte de la sortie de secours n'était pas indiqué;

CONSIDÉRANT que les portes de la chaufferie doivent être remplacés et une dalle de béton doit être installée sur la sortie sud de la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Construction Éric Lefebvre au montant de 10 117.80 \$ taxes incluses pour effectuer les travaux suivants à l'Hôtel de Ville :

- Une Dalle de béton de 9 pieds 3 pouces par 7 pieds et de 6 pouces d'épaisseur.
- Changer une porte et une fenêtre à l'étage du côté gauche.
- Changer les portes de la chaufferie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-224: Achat et pose de stores pour le remplacement des fenêtres de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT qu'avec la pose de nouvelles fenêtres à l'Hôtel de Ville des stores doivent être remplacés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Rembourrage Milot Inc. au montant de 4 106.91 \$ pour le remplacement des stores du Centre local d'emploi et de la bibliothèque à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-225: Demande de dérogation mineure pour le 380 rue du Centenaire

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Mme. Colette Magnan concernant la régularisation de l'implantation d'un garage situé à 4,65 mètres et 4.91 mètres de la ligne avant du terrain dérogeant au règlement de zonage qui prescrit une distance minimale de 7,6 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et suggère de l'accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure suivante pour le 380 rue du Centenaire à Sainte-Thècle :

- Autorise une dérogation mineure de 2.95 mètres de la ligne avant pour l'implantation d'un garage existant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-226: Demande de dérogation mineure pour l'installation de panneaux-réclame

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la ferme Tec-Lait concernant l'installation d'un premier panneau-réclame dans l'emprise de la route Marcotte et un second dans l'emprise du chemin Saint-Michel Nord près de l'intersection de la route Marcotte le tout en contravention à l'article 14.9 du règlement de zonage 337-2016;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et suggère de la refuser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'autorise pas la dérogation mineure pour installer des panneaux-réclame sur l'emprise de la route Marcotte et du chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-227: Demande de la Fabrique de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la demande de la Fabrique de Sainte-Thècle de prendre en charge les travaux relatifs à l'entretien de leurs espaces gazonnés;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne dispose pas des effectifs nécessaires pour faire l'entretien des espaces gazonnés de la Fabrique;

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 1 000.00 \$ à la Fabrique de Sainte-Thècle pour les incon vénients causés sur le terrain du presbytère et de l'église et ce pour l'année 2017 seulement.

Ont voté contre la proposition Jacques Tessier et Caroline Poisson

Ont voté pour la proposition Bertin Cloutier, Jean-François Couture, Claudette Trudel-Bédard et André Beaudoin.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-228: Vacances des employés municipaux

CONSIDÉRANT que les employés ont tous fixé la date de leur vacance;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit statuer sur les demandes de vacances des employés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde les vacances des employés municipaux selon les demandes reçues de ceux-ci.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-229: Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle/adoption de la révision budgétaire 2017

CONSIDÉRANT l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle a obtenu un budget supplémentaire de 80 000 \$ de la Société d'habitation du Québec pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit approuver la modification aux prévisions budgétaires de l'office pour 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve les prévisions budgétaires révisés 2017 de l'office municipale d'habitation de Sainte-Thècle et accepte de défrayer 10% du déficit prévu soit un montant de 1 717. \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-230: Nomination d'un représentant pour le regroupement des OMH

CONSIDÉRANT le regroupement des offices municipaux d'habitation de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit nommer un représentant pour siéger sur le nouveau comité des offices municipaux d'habitation de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée, maire, pour représenter la municipalité sur le comité permanent de la restructuration du réseau des offices municipaux d'habitation de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-231: Politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif

CONSIDÉRANT que la municipalité désire instaurer une politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif;

CONSIDÉRANT qu'une politique a été préparée et envoyée aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont lu cette politique et sont en accord avec ce document;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte la politique de soutien financier aux organismes à but non lucratif.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-232: FQM/Projet d'Oléoduc

CONSIDÉRANT que le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT que le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer

l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de:

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT que l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

CONSIDÉRANT que plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT que TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT que l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

CONSIDÉRANT que le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT que le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT que les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

Il est proposé par M. André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites:

- Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de régler et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

D'EXIGER la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance règlementaire sera mise sur pied.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-233: FQM/Congrès 2017

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister au congrès 2017 de la FQM. Les frais d'inscription et les dépenses de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-234: Ville de Shawinigan/nouvelle politique de tarification des non-résidents

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle répond de la façon suivante aux questions sur la nouvelle politique de tarification des non-résidents de la Ville de Shawinigan :

- Nous n'acceptons pas de prendre les inscriptions de vos citoyens aux activités offertes par le Service des loisirs de la Ville de Shawinigan pour la saison 2017-2018.
- Nous n'acceptons pas que nos citoyens participent à des activités offertes par des organismes de Shawinigan et de défrayer la facture reliée aux tarifs des non-résidents que nous fera parvenir la Ville de Shawinigan pour la saison 2017-2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-235: Déneigement des chemins d'hiver

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des

soumissions sur le site SEAO pour l'entretien des chemins d'hiver comme suit :

- Une soumission pour un contrat de toutes les rues et chemins de la municipalité.
- Deux soumissions pour un contrat divisé comme suit :
 1. Une soumission pour les chemins du Canton de LeJeune et Joseph Saint-Amant.
 2. Une soumission pour le reste des autres rues et chemins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-236 : Demande d'aide financière de l'Épicerie Grano-Vrac/nouveau commerce

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Épicerie Grano-Vrac pour l'ouverture d'un nouveau commerce prévu le 18 juillet 2017 dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que l'Épicerie Grano-Vrac offrira des produits biologiques et en vrac à la clientèle locale et des environs;

CONSIDÉRANT que l'Épicerie Grano-Vrac répond aux critères pour être admissibles à une aide financière de la municipalité, soit d'activer un local vacant et la création d'emploi;

CONSIDÉRANT que la municipalité verse une aide financière après 6 mois d'opération et que ce commerce ouvrira le 18 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accorde une aide financière de 500.00 \$ à l'Épicerie Grano-Vrac pour l'ouverture d'un nouveau commerce au 100 rue Masson à Sainte-Thècle.
- Ce montant sera versé après six mois d'opération ce commerce.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-237: Demande d'aide financière du Club Quad Mékinac (2011) Inc.

CONSIDÉRANT que le Club Quad Mékinac (2011) Inc. nous demande un commandite publicitaire annuelle pour apparaître sur la carte routière du Club;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150.00 \$ au Club Quad Mékinac (2011) Inc. pour l'année 2017

pour une publicité dans la carte routière du club.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-238: Demande d'aide financière de la Maison de Jeunes/pour l'embauche d'un animateur

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer les coûts suivants à la Maison des Jeunes de Sainte-Thècle :

- 0.50\$ de l'heure pour l'embauche d'un animateur pour la saison estivale 2017.
- Les bénéfices marginaux reliés à cet emploi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-239 : Demande d'aide financière de Moisson Mauricie

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'aide financière à l'organisme Moisson Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-240: Demande du DekHockey/espace de rangement pour les équipements et drainage

CONSIDÉRANT que la municipalité a beaucoup d'équipement à ranger dans le sous-sol du pavillon Desjardins;

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'un espace de rangement pour le DekHockey réduirait grandement notre espace;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'acquiesce pas aux demandes du DekHockey Mékinac à l'effet d'aménager un rangement dans le pavillon Desjardins et d'effectuer le drainage près de la surface de la patinoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-241: Demande de commandite du Noël des Enfants

CONSIDÉRANT la demande commandite du Noël des Enfants pour un montant de 675.00 \$ afin d'offrir des cadeaux aux enfants ainsi que la permission de faire leurs photocopies et la gratuité de la salle Aubin;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- N'accorde pas d'aide financière au comité organisateur du Noël des enfants.
- Permet de faire les photocopies pour la publicité, dessins à colorier et autres au bureau municipal.
- Offre gratuitement la salle Aubin pour le Noël des enfants qui aura lieu le 10 décembre 2017

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-242: Demande de Claude Arcand de disposer de la salle Aubin pour pratique de la musique

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer le théâtre de la salle Aubin à M. Claude Arcand pour des pratique de musique au coût de 50.00 \$ par jour plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre de service pour installation d'internet à la Caserne

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION : 2017-07-243: Engagement d'un musicien et des agents de sécurité pour le 12 août 2017

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Engage Alain Quessy, musicien pour le 12 août 2017 au coût de 600.00 \$
- Engage 4 agents de la compagnie Sécurité ACCES pour le 12 août 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-244: SPA Mauricie/Tarifcation pour les chiens et chats

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne paiera pas de facture de la SPA Mauricie, si un citoyen de notre localité va leur porter un chat ou un chien errant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-245: Participation à l'Omnium de golf Mékinac

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de participer à la 4^{ème} édition de l'Omnium de golf Mékinac qui se tiendra le 23 août avec un quatuor au coût de 360.00 \$ conditionnellement à ce que l'Omnium de golf soit au nom de la MRC de Mékinac et non le CLD de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Yvon Goulet demande quand débiteront les travaux d'aqueduc sur le chemin Saint-Pierre Nord.

Marcel Bacon pose une question concernant Oléoduc.

Affaires nouvelles :

A) Publicité Z Télé

B) Affichage du poste de brigadier scolaire

RÉSOLUTION : 2017-07-246: Publicité à Z Télé

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de participer à la publicité de Z Télé pour un montant de 2 000.00 \$ lors de la Tournée Milot Land Tour Rock Stars qui aura lieu le 12 août 2017 sur le terrain face à l'Hôtel de Ville. Cette publicité présentera les attraits de notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-247: Affichage du poste de brigadier scolaire

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle affiche le poste de brigadier scolaire à l'interne et si personne applique sur ce poste, un affichage à l'externe sera envoyé pour trouver des candidats.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-07-248: Levée de la séance

À 20h43, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier